IV. 5. 4. 3. Synthèse des enjeux en période de nidification

Un enjeu « espèce » a été attribué à chaque taxon.

L'enjeu « espèce » très fort est attribué à la Bondrée apivore et au Pic noir. Ces espèces sont toutes inféodées aux milieux forestiers. Elles sont d'ailleurs toutes les deux protégées au niveau national et européen, sont déterminantes ZNIEFF en tant qu'espèces nicheuses et possèdent un statut de conservation défavorable. Aucune de ces espèces n'a été observée sur l'AEI au cours des inventaires mais sont toutefois connues nicheuses dans l'AER. La présence d'habitats favorables à leur nidification au sein de l'aire d'étude immédiate nous amène à les considérer comme nicheuses potentielle sur le site. De plus, le Circaète-Jean-le-Blanc et l'Outarde canepetière sont également connues nicheuses dans l'AER. En revanche elles ne sont pas considérées comme nicheuses au sein de l'AEI. Un enjeu « espèce » très fort leur est attribué en raison de leur statut réglementaire et de conservation à l'échelle régionale et d'un survol possible de l'AEI en période de reproduction.

L'enjeu « espèce » fort est attribué au Busard cendré, au Busard Saint-Martin, à l'Œdicnème criard, et la Pie grièche écorcheur. Ces espèces, observées au cours des inventaires de 2019, sont toutes inscrites à l'Annexe I de la DO avec un statut de conservation régional qui considère ces espèces nicheuses comme « quasi menacées » en Poitou-Charentes. Ces quatre espèces sont également déterminantes ZNIEFF si elles sont nicheuses. En complément, les données bibliographiques nous informent sur la nidification de neuf autres espèces patrimoniales sur l'AER dont certaines sont également amenées à nicher au sein de l'AEI au regard des habitats favorables à leur reproduction. On retrouve parmi ces espèces le Busard des roseaux, le Pigeon colombin, l'Alouette lulu, la Locustelle tachetée, la Mésange nonnette, la Pie-grièche à tête rousse, le Pic mar, le Pouillot fitis et le Torcol fourmilier. Le Busard des roseaux et le Pic mar sont protégés au niveau national et européen, déterminant ZNIEFF et sont tous deux « quasimenacés » au niveau régional. Enfin, le Courlis cendré est connu nicheur dans l'AER. Il peut fréquenter l'AEI en alimentation mais ne s'y reproduira pas.

L'enjeu « espèce » modéré est attribué à l'Engoulevent d'Europe et à la Gorgebleue de Nantes. Inscrites à l'Annexe I de la DO, leur statut de conservation régional est de « préoccupation mineure ». Six autres espèces bénéficient de cet enjeu : l'Autour des palombes, l'Elanion blanc, le Milan noir, le Faucon hobereau, et le Petit-duc scops, nicheurs potentiels au sein de l'AEI. L'Elanion blanc et le Milan noir sont d'ailleurs inscrits à l'annexe I de la DO. A noter que le Pouillot fitis est « en danger critique d'extinction » en Poitou-Charentes. Enfin, le Moineau friquet, « en danger critique d'extinction » est quant à lui un nicheur potentiel aux abords de l'AEI (bâti), et est susceptible de venir s'alimenter sur l'AEI (cultures).

L'enjeu « espèce » faible est attribué à la Caille des blés, à la Tourterelle des bois, à l'Alouette des champs et à l'Effraie des clochers. Ces espèces ont un statut de conservation régional « Vulnérable ». Le Bouvreuil pivoine et le Bruant proyer sont également des espèces patrimoniales nicheuses potentielles au sein de l'AEI. Ces deux dernières espèces sont issues des données bibliographiques.

Le Martinet noir, le Faucon crécerelle, la Chevêche d'Athéna, le Gobemouche gris et dix-neuf autres passereaux ont un état de conservation préoccupant (espèces « quasi menacées », à l'exception du Héron cendré qui est listé de « préoccupation mineure » mais est déterminant ZNIEFF en Poitou-Charentes en période de nidification) ce qui leur vaut un enjeu « espèce » très faible sur les AEI.

Toutes les autres espèces observées ne comportent pas de caractère de patrimonialité, il ne leur est donc pas attribué d'enjeu.

60 espèces ont été observées sur l'aire d'étude immédiate dont 6 inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux, 6 déterminantes ZNIEFF (si nicheuses) et 22 ont un statut de conservation régional préoccupant. Au total, ce sont 24 espèces qui sont patrimoniales sur l'AEI.

L'AEI est fréquentée lors de la période de reproduction par des espèces qui se reproduisent, qui font de la recherche alimentaire, ou qui la survolent (en transit) entre différents sites (boisements par exemple).

Suite aux inventaires et aux recueils bibliographiques, 55 espèces présentent un enjeu de très faible à très fort :

- **-4 espèces représentent un enjeu très fort :** Bondrée apivore, Circaète Jean-le-blanc, Outarde canepetière, Pic noir.
- -14 espèces représentent un enjeu fort : Busard cendré, Busard Saint-Martin, Busard des roseaux, Oedicnème criard, Courlis cendré, Pigeon colombin, Alouette Iulu, Locustelle tachetée, Mésange nonnette, Pie-grièche à tête rousse, Pie-grièche écorcheur, Pouillot fitis, Pic mar, Torcol fourmilier.
- **-8 espèces représentent un enjeu modéré :** Autour des palombes, Elanion blanc, Milan noir, Engoulevent d'Europe, Faucon hobereau, Gorgebleue à miroir de Nantes, Moineau friquet, Petit-duc scops.
- **-6 espèces représentent un enjeu faible :** Tourterelle des Bois, Caille des blés, Bouvreuil pivoine, Bruant proyer, Alouette des champs, Effraie des clochers
- **-23 espèces représentent un enjeu très faible :** Martinet noir, Faucon crécerelle, Chevêche d'Athéna, Héron cendré, Pic épeichette, et 18 passereaux.

Analyse des enjeux en période de nidification

Ces enjeux sont identifiés suite aux observations directes sur le terrain et des connaissances bibliographiques du territoire (LPO, 2018). Les enjeux « espèce » modéré à très fort sont représentés par des espèces d'intérêt communautaire (inscrites à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux ») dont certaines sont également déterminantes ZNIEFF, ainsi que par les espèces disposant d'un statut de conservation très préoccupant (vulnérable, en danger ou en danger critique sur la liste rouge régionale).

Les espèces non protégées et non déterminantes ZNIEFF, disposant toutefois d'un statut de conservation préoccupant (vulnérable), représentent un enjeu faible. Les espèces disposant d'un statut de conservation à minima quasi-menacé représentent un enjeu « espèce » très faible.

Non qualifiable Très faible Faible Modéré Fort Très fort
--

ERG DEVELOPPEMENT FRANCE

Tableau 86 : Enjeu « espèce » attribué en période de nidification

Ordre	Nom commun	Statut réglementaire	Liste rouge Poitou-Charentes - nicheur	ZNIEFF - Deux-Sèvres (79)	Effectif maximum retenu	Enjeu "espèce"
Accipitriformes	Autour des palombes	PN	NT	Si nicheur	Biblio	Modéré
	Bondrée apivore	DO / PN	VU	Si nicheur	Biblio	Très fort
	Busard cendré	DO / PN	NT	Si nicheur	3	Fort
	Busard Saint-Martin	DO / PN	NT	Si nicheur	4	Fort
	Busard des roseaux	DO / PN	NT	Si nicheur	Biblio	Fort
	Buse variable	PN	LC		6	
	Circaète Jean-le-blanc	DO / PN	VU	Si nicheur	Biblio	Très fort
	Elanion blanc	DO / PN	-	Si nicheur	Biblio	Modéré
	Milan noir	DO / PN	LC		Biblio	Modéré
Apodiformes	Martinet noir	PN	NT		13	Très faible
Caprimulgiformes	Engoulevent d'Europe	DO / PN	LC	Si nicheur	2	Modéré
Charadriiformes	Courlis cendré		EN	Si nicheur	Biblio	Fort
	Oedicnème criard	DO / PN	NT	Si nicheur	3	Fort
Columbiformes	Pigeon ramier		LC		31	
	Pigeon colombin	-	EN	Si nicheur	Biblio	Fort
	Tourterelle des bois		VU		12	Faible
	Tourterelle turque		LC		2	
Cuculiformes	Coucou gris	PN	LC		3	
Faconiformes	Faucon crécerelle	PN	NT		1	Très faible
	Faucon hobereau	PN	NT	Si nicheur	Biblio	Modéré
Galliformes	Caille des blés		VU		1	Faible
	Faisan de Colchide		DD		6	
	Perdrix rouge		DD		2	
Otidiformes	Outarde canepetière	DO / PN	EN	Si nicheur	Biblio	Très fort
Passériformes	Accenteur mouchet	PN	LC		8	
	Alouette des champs		VU		18	Faible
	Alouette Iulu	DO / PN	NT	Si nicheur	Biblio	Fort
	Bergeronnette grise	PN	LC		2	
	Bergeronnette printanière	PN	LC		4	
	Bouvreuil pivoine	PN	LC	Si nicheur	Biblio	Faible
	Bruant jaune	PN	NT		7	Très faible
	Bruant proyer	PN	VU		Biblio	Faible
	Bruant zizi	PN	LC		3	
	Chardonneret élégant	PN	NT		2	Très faible
	Choucas des tours	PN	NT		Biblio	Très faible
	Cisticole des joncs	PN	NT		Biblio	Très faible